

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
\*\*\*\*\*

MINISTRE DES TRANSPORTS  
\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*

DIVISION DE L'AVIATION CIVILE  
\*\*\*\*\*

N° 0023 / MINT/SG/DAC



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
\*\*\*\*\*

MINISTRY OF TRANSPORT  
\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*

CIVIL AVIATION DIVISION  
\*\*\*\*\*

Yaoundé, le 23 MAR 2020

## COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures prescrites par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, en vue de barrer la voie à la propagation du Coronavirus (COVID-19), le **Ministre des Transports, Jean Ernest Masséna NGALLE BIBEHÉ**, rappelle à l'opinion publique nationale et internationale que les déplacements de personnes ne doivent s'effectuer qu'en cas d'extrême nécessité.

A ce sujet, il porte à la connaissance de l'opinion publique nationale et internationale qu'il a procédé, le 18 mars 2020, à la fermeture des aéroports internationaux aux compagnies aériennes desservant le Cameroun, à l'exception des vols cargo et de ceux bénéficiant d'une autorisation spéciale.

De ce fait, afin de permettre aux personnes désireuses de sortir du territoire national, et le retour de celles résidant au Cameroun mais en mission à l'étranger au moment de la fermeture des frontières (la date de sortie du territoire sur le passeport et l'ordre de mission faisant foi),

Le Ministre des Transports invite les Directeurs généraux de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) et de la Société Aéroports Du Cameroun (ADC-SA) à prendre les dispositions nécessaires, de concert avec les compagnies aériennes desservant le Cameroun, ainsi que les équipes techniques des Ministères de la Santé publique et des Relations Extérieures, en vue de l'organisation du transport des catégories de personnes susvisées.

Il demande également aux Directeurs généraux de la CCAA, des ADC-SA et de CAMAIR-Co de veiller au respect scrupuleux des règles d'hygiène édictées par le Ministère de la Santé publique et l'Organisation Mondiale de la Santé.

Le Ministre des Transports compte sur le civisme et le sens élevé de responsabilité de tous les acteurs du secteur du transport aérien, pour barrer la voie à l'importation du COVID-19 dans notre pays.

### Copie :

- ME-SG/PR
- SG/PM
- MINDEF
- MINSANTE
- MINAT
- MINDDEVEL
- SED
- DCSN



*Jean Ernest Masséna*  
NGALLE BIBEHÉ Jean Ernest Masséna